AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite_045 | Histoire de la sexualité.CollectionBoite_045-18-chem | Héritage, succession. ItemLa loi de Germinal An VIII sur le droit de succession

La loi de Germinal An VIII sur le droit de succession

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb045_f0482
SourceBoite_045-18-chem | Héritage, succession.
LangueFrançais
TypeFicheLecture
RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par <u>équipe FFL</u> Notice créée le 22/03/2021 Dernière modification le 23/04/2021

La toi de germinst An Ving sur le d'éde ruccerir Elle i lend le d'innité primpre la loi de Nivoir en I ; et vur tout elle minoir de "voumer of par miciful "un heritier - us a' in de en hat to diponite pound attracte 1/4; sid, hunt 4 on +, it m wand jamai orpur 1 ml on+ - s'il - y + note de dere, won'de asc, of him it wer, of novement nia, il round attende 1/2. - il round etter on 3/4 en preservade gernom) - us i ni der pratichiquei il nund a Hunde la lubeité (BOF) Ch. Le Jehm. Krinn du dt II-H 250,1.

